

Paris le, 25 Juillet 2014

BNP Paribas A l'attention de Monsieur Jean-Laurent Bonnafé Administrateur Directeur Général 16, Boulevard des Italiens 75009 Paris

Transmission postale et par mail

Objet : Non-respect de la législation américaine

Monsieur Le Directeur Général,

Depuis plus de 30 ans, notre association Ethique et Investissement - à l'origine du premier fonds éthique français - se préoccupe de la prise en compte de critères éthiques dans les investissements financiers.

Parmi nos activité, nous interpellons donc les entreprises en matière de justice, de respect des droits humains et d'environnement, en nous référant à notre charte principalement axée sur la prééminence de l'homme sur l'économie. C'est la raison pour laquelle, les faits qui ont récemment conduit les autorités américaines à sanctionner votre groupe, de même que votre réaction à ces évènements, ont retenu toute notre attention.

En effet, dans votre communication sur cette affaire (presse, lettre à vos clients etc...), vous indiquez « cela n'aurait jamais dû arriver », marquant de ce fait votre confiance en la qualité des principes de gouvernance qui animent BNP Paribas. Or l'inenvisageable est arrivé, avec un contournement délibéré et opaque des règles internes et de graves impacts, tels que le financement de régimes largement dénoncés pour violer les droits humains.

En réaction à ces fautes lourdes, vous évoquez des sanctions disciplinaires individuelles ainsi que le renforcement de vos dispositifs de contrôle et de sécurité. Certes ces décisions sont pertinentes, mais elles nous paraissent très insuffisantes au regard des faits. La « peur du gendarme » produit en général autant de comportements vertueux que d'inventivité pour contourner les procédures et les contrôles.

Nous aurions donc souhaitez que vous nous démontriez votre volonté de repréciser la conception du groupe en matière de gouvernance et d'éthique des affaires ainsi que les moyens que vous envisagez de mettre en place pour vous assurer de l'adhésion de l'ensemble de vos collaborateurs, plus particulièrement ceux exposés aux séductions des marchés. Nous aurions alors été assurés de votre volonté de « veiller personnellement à ce que de tels faits ne se reproduisent pas ».

Nous espérons sincèrement que vous saurez prendre les mesures qui s'imposent pour que cet évènement ne vienne pas ternir durablement le travail de qualité conduit par ailleurs depuis de nombreuses années par le Groupe BNP Paribas en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Pour votre information, nous avons régulièrement été en contact avec BNP Paribas pour mener notre réflexion sur l'ISR, en particulier par l'intermédiaire de François Villeroy de Galhau et de Jean Clamon lequel a bien voulu intervenir lors d'un de nos colloques en octobre 2013 sur le thème : « Finance Responsable et Produits d'épargne ».

Etant données les recommandations que nous devons à nos adhérents en matière d'investissement socialement responsable, vous comprendrez que nous analyserons avec beaucoup d'intérêt votre réponse à ce courrier.

Très sincèrement,

Geoffroy de Vienne Président

Mail: geoffroy.devienne@sfr.fr

Copie : François Villeroy de Galhau